

Pap Ndiaye s'engage à muscler le niveau d'anglais des élèves à la fin du collège

(), (AFP) -

Le ministre de l'Education Pap Ndiaye s'est engagé vendredi à muscler d'ici trois ans le niveau d'anglais des élèves à la fin de la 3e actuellement en dessous des attentes pour la moitié des collégiens.

"D'ici 2025, au moins 80% des élèves doivent atteindre en fin de 3e le niveau requis en anglais (au minimum le niveau A2)", promet le ministère de l'Education nationale dans un communiqué.

Le ministre avait jugé les résultats en anglais "pas satisfaisants" lors de sa conférence de rentrée 2022. Selon les résultats du test Ev@lang, passé par tous les élèves en fin de 3e, la moitié des élèves n'atteignent pas le niveau A2.

Or 96% des écoliers et 99% des collégiens apprennent l'anglais, selon le communiqué.

"L'amélioration du niveau général des élèves en anglais constitue en effet un enjeu majeur, non seulement en termes de poursuite d'études et d'insertion professionnelle, mais également de maîtrise des autres langues", poursuit le communiqué.

Ces dispositions prises pour la langue anglaise, "irrigueront l'enseignement de l'ensemble des langues vivantes", estime le communiqué.

Des outils de positionnement seront mis à disposition afin de mieux valoriser les acquis des élèves, d'identifier leurs marges de progrès et les formations des professeurs, notamment du premier degré.

A l'école primaire, l'apprentissage doit être renforcé et accompagné, notamment avec l'assistant vocal Captain Kelly, une ressource numérique qui permet d'améliorer la compréhension orale et le renforcement des interventions de locuteurs natifs dans les écoles.

Quelque 800 assistants de langue supplémentaires seront en outre recrutés l'année prochaine et le déploiement des écoles bilingues en anglais sera également poursuivi, complète le ministère.

Au collège, des aménagements pédagogiques permettant une pratique régulière des langues vivantes seront encouragés dès la classe de 6e, ainsi que le développement de l'enseignement des disciplines non linguistiques (DNL) en langue vivante, et plus particulièrement en anglais.

La mobilité des élèves, "sera démultipliée". Le but est que "chaque élève puisse vivre au moins une expérience de mobilité dans son parcours scolaire, où elle pourra être valorisée au baccalauréat par la mention mobilité européenne ou internationale", encourage encore la rue de Grenelle.

Afp le 16 déc. 22 à 16 10.

